

P.P 2067 CHAUMONT

Monsieur
Henri Furrer
2067 Chaumont

Bulletin d'adhésion SIP ou abonnement au « Chaumonnier »

Adhésion à la SIP, cotisation annuelle Fr. 25.- Chaque membre de la SIP reçoit automatiquement le périodique «Le Chaumonnier», l'abonnement étant inclus dans la cotisation.

Je désire adhérer à la SIP et je recevrai automatiquement « Le Chaumonnier » :

Nom Prénom

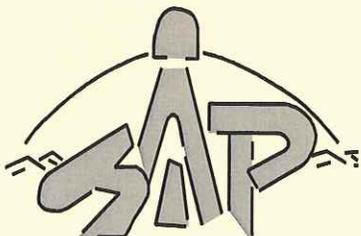
Adresse

Abonnement au périodique « Le Chaumonnier », sans adhésion à la SIP, Fr.20.- Le périodique paraît en mars, juin, septembre et décembre de chaque année et vous est envoyé à domicile.

Je m'abonne uniquement au périodique « Le Chaumonnier » (sans adhésion à la SIP) :

Nom Prénom

Adresse



**Société d'Intérêt Public,
Torrée 27, 2067 Chaumont**



LE CHAUMONNIER

MÉMENTO

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SIP
JEUDI 26 OCTOBRE 2006 À 20H15
CHAPELLE DE CHAUMONT

PRODUCTION DU CHŒUR DE CHAUMONT
À L'OCCASION DU CULTE DE NOËL
DIMANCHE 17 DÉCEMBRE 2006 À 11H15
CHAPELLE DE CHAUMONT

TEXTES ET ANNONCES, DERNIER DÉLAI POUR LE PROCHAIN
CHAUMONNIER : 25 NOVEMBRE 2006

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ D'INTÉRÊT PUBLIC DE CHAUMONT
Paraissant 4 fois par an 3^{ème} trimestre 2006 n°110

Impression : SIP, Torrée 27, 2067 Chaumont / matthey-pam@bluewin.ch
Rédaction : Daniel Wicki, 2067 Chaumont, tél. 032/753.64.38
info@chaumont-neuchatel.com fax 032/753.01.56

www.chaumont-neuchatel.com

BIENVENUE

C'est en buvant une limonade avec Monsieur Ratzé, qu'il m'a gentiment demandé

« Pourquoi n'écrivez-vous plus dans le « Chaumonnier ? J'aimais bien vos petits messages. »

Il me fallait trouver un sujet en rapport avec Chaumont... mais... lequel ?

Tout à coup : Eurêka ! Je vais donc souhaiter la bienvenue, en ce lieu, à Yolande et Daniel, nouveaux Chaumonniers à temps partiel. Yolande fut ma charmante collègue pendant 11 ans et Daniel, mon élève à Auvernier, il y a bien longtemps de cela.

Depuis lors, il a fait un parcours harmonieux, authentique, un parcours qui l'a mené à accepter beaucoup de responsabilités. Je suis certaine que l'air de Chaumont va lui recharger les « accus » et le ressourcer lorsqu'il en aura besoin. Mais alors, en plus de l'apprentissage des participes passés, lui aurais-je « refilé » le virus du Chaumonnier endurci ? Je le souhaite de tout cœur. Ceci est mon « édito », Daniel, peut-être le liras-tu comme je lis toujours les tiens ?! Amicalement.

Marie-Jo Montandon

LES FRUITS AU COLLÈGE



Voilà une idée originale que d'inviter les parents, amis et habitants de Chaumont au collège pour une exposition sur les fruits. Une invitation qui donne envie d'aller voir de quoi il s'agit.



TUI Agence de voyages

**Vos vacances,
on y travaille!**

Réservations et conseils auprès de :

TUI Agence de Voyages
5, rue de la Treille
2000 Neuchâtel
Tél. 032 723 80 60
www.TUIneuchatel.ch

World of TUI

Le temps était au beau fixe et l'apéro - aux couleurs de fruits de saison pour les adultes, mais aussi pour les enfants - était très rafraîchissant.

L'exposition, située dans le jardin du collège, se composait de dessins, énigmes et questions réponses.

Qui s'est déjà posé la question de savoir combien il y avait de fruits à noyaux, sans compter les fruits exotiques ?

Quelle est la différence entre un noyau et un pépin ?

Combien y a-t-il de sortes de bananes au monde ?

Quoi, vous ne savez pas ? Ce n'est pourtant pas difficile. A vous de chercher ou, encore mieux, venez au collège la prochaine fois que vous trouverez une invitation inattendue dans votre boîte aux lettres. Un ou une élève se fera le plaisir de vous aider à trouver la bonne réponse.

Bravo ! Belle initiative très enrichissante.

Daniel Wicki

Chœur de Chaumont

Les répétitions viennent de reprendre, mais il n'est pas trop tard pour nous rejoindre. Nous nous retrouvons tous les lundis soirs jusqu'à Noël de 20h15 à 22 heures environ. Toutes les voix sont les bienvenues, y compris celles d'hommes ; nous sommes tous des chanteurs amateurs, mais capables de se surpasser grâce au talent de direction de notre directeur Gérard Lebet.

Le répertoire est très varié, où se côtoient cette année des compositions en français, un chant en japonais et un morceau en latin.

Cette année, nous nous produirons - entre autres - le dimanche 17 décembre à 11h15 à la Chapelle de Chaumont dans le cadre du culte de Noël.

Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Pour tout renseignement : Marceline Du Bois tél 032/753 21 45 ou
Claire-Lise Matthey tél 032/753 83 48

SOIRÉE DÉCOUVERTE

C'est sous la tente la veille du 1^{er} août que fut lancé le défi de Soirée Découverte. L'idée était excellente. Le temps, par contre, n'y était pas vraiment et les fêtes de veille du 1^{er} août nombreuses. Mais pourquoi ne pas essayer, la tente étant montée et prête à recevoir les visiteurs ?



Et pour une première, ce fut plutôt réussi : pas loin de 100 personnes se sont déplacées pour venir « se laisser surprendre ». Une ambiance presque feutrée avec ses tables et bougies assorties préparées avec goût, invitant les gens à la Découverte du menu composé de quatre plats de fromages, servis avec les vins assortis. Pour l'occasion, le comité du 1^{er} août s'est associé à Olivier Lavanchy, vigneron à la Coudre, la laiterie Foulon à Savagnier et Bongrain AG. En effet, ce fut une belle Découverte.



Durant la soirée, les airs musicaux étaient à la nostalgie et les bons vieux tubes de rock ont fait décoller certains de leur banc.

Daniel Wicki

Que se passe-t-il au collège ?

Comme vous l'avez remarqué cet été, on s'active autour du collège. Le bâtiment, propriété de la Ville, inauguré en 1876, prend évidemment de l'âge. Les installations se fatiguent et il est temps d'examiner l'ensemble de l'édifice. Au printemps, tout a été étudié dans le détail. Le bâtiment en lui-même n'est pas mauvais mais il faut maintenant envisager d'importants travaux de réfection. Dans ce but, en mai 2006, le Conseil communal de Neuchâtel a présenté un rapport au Conseil général demandant un crédit de 360'000.-- pour des rénovations. Cette demande de crédit est destinée aux travaux extérieurs (fenêtres, portes, maçonnerie, ferblanterie, etc), aux travaux intérieurs (électricité, menuiserie, chauffage, etc) mais aussi à la transformation de l'appartement de quatre pièces qui bénéficierait d'une entrée indépendante et pourrait être loué. Si tout se déroule comme prévu, dans un proche avenir, le collège présentera donc un aspect nouveau avec des normes de sécurité adéquates. Le chauffage à copeaux de bois a été étudié mais les installations (environ 45'000.--) ont été jugées trop onéreuses. Cette solution n'a pas été retenue. On a préféré une chaudière à gaz (12'000.--) attendu que le collège est déjà relié. Pierre Pfund



V. Foulon

Tél. 032 853 23 27
2065 Savagnier

<i>Lundi au vendredi</i>	7h00-12h00 /	17h00-19h00
<i>Samedi</i>	7h00-12h00 /	18h00-19h00
<i>Dimanche</i>	7h30-10h00 /	18h00-19h00

RENCONTRE INSOLITE AVEC MARCEL SCHENKER

La vie réserve parfois des surprises amusantes. Un après-midi d'été, à Chaumont, un beau gars costaud et sympathique entre au restaurant Chez Pépi. La discussion s'engage, on parle de tout et de rien. Taillé à la hache, l'homme donne plutôt l'impression d'exercer un métier physique, bûcheron, forgeron, charpentier ou quelque chose du genre. Lorsqu'il se présente, on est surpris... Marcel Schenker, écrivain-poète dont la famille possédait, en son temps, une maison à Chaumont. L'intéressé est domicilié ch. de la Plage 10 à Saint-Blaise, 032 753 35 27 ou 079 769 19 01. Il a écrit trois livres. Son dernier ouvrage "Une Légère Façon de Vivre" (recueil de poésies aux éditions Crystal, 2005) nous a été remis. Avant de nous quitter, Marcel Schenker a fait une promesse... J'écrirai un poème pour les chaumonniers. Promesse rapidement tenue, le voici :

Chaumont, Hors du Temps

Chaumont et ses maisons éparses,
Ses Murs, certains, défaits par l'usage du Temps,
Leur Caillasse, parfois éclatée, à Terre, Le Promeneur vivace...
Ses Chemins menant vers les Bûcherons tâchant dûment, Labeur
les amusant,
Ses Biches et Chevreuils détalant, Le Promeneur les travailleurs les
alertant...
Chaumont et ses Brouillards résiduels.
Ses nombreux et multiples Belvédères existentiels,
Ses Ruches et leur population randonnant pour le Miel...
Célèbre pour Sa tranquillité, Le Chaumont des Amoureux,
Chaumont des Décennies, celui des Habitants au Coeur Valeureux.
Les Accueillants, sereins. Les Acceptants Heureux et D'esprits
fringuants.
Les reliant, les connectant, les destinant aux Chemins des Eternels
Amants...
Ses Sapins majestueux et Fiers.
Bien Haut dressés, Robustes de Plusieurs Lustres,
S'élevant au milieu de ce biotope Vert,
Comme représentant Leur Origine, Doués tels arborant un Fier
Buste.
Ses Retraites de Vies Paisibles et bien vécues.
Ses habitants fort cordiaux, Leur Âme bien haut et devant eux
Bien en Vue, et, ainsi, ils n'en ont pas La Berluée...

Eoliennes, l'inquiétude gagne Chaumont

Le 31 août 2006, le Tribunal fédéral a cassé la décision du Tribunal administratif de Neuchâtel concernant les éoliennes de Crêt-Meuron. Il faudra étudier minutieusement le texte des juges mais on peut d'ores et déjà constater que le faible rendement de ces machines n'a pas découragé les sages et encore moins les initiateurs. Quant au décret de 1966, censé protéger les crêtes, n'en parlons plus. Pauvre paysage, pour ne pas compromettre son confort, l'être humain se sacrifiera probablement. Allons-y gaiement, consommons. Une économie d'électricité de 1 % par ménage remplacerait pourtant les éoliennes. Les distributeurs d'électricité, eux, font de la publicité pour vendre. Ils encouragent à la consommation. Bref, nous sommes en plein paradoxe et les lamentations sont inutiles. On prône l'écologie, facile lorsqu'en fin de compte, on balance les inconvénients chez les autres. Maintenant, il va falloir affronter le problème de près. Concernant Chaumont, rien n'est joué mais l'inquiétude gagne. Sitôt la décision du TF connue, des habitants sont venus renforcer spontanément le groupe anti-éolien Crêtes et Chaumont. Notre cas est sensiblement différent de celui de Crêt-

Meuron mais les opposants s'unissent dans un même combat. En 2000, les services concernés de l'Etat se sont prononcés défavorablement sur le projet de Chaumont attendu qu'il ne figurait pas dans la fiche de coordination du plan directeur cantonal. On a cependant trouvé la porte de sortie. Le 25 septembre 2002, le Conseil communal de Neuchâtel et le Conseil d'Etat se sont rencontrés. Vite fait, bien fait, Chaumont est subitement devenu éolien. L'événement figurait clairement dans un rapport du Service de l'aménagement urbain mais, aujourd'hui, il a disparu. Allez hop, aux oubliettes, mieux vaut ne plus en parler. Peu importe, nous n'en sommes pas à la première du genre dans le dossier des éoliennes de Chaumont. Quel avenir nous réserve tout cela ? Apparemment, le Tribunal administratif devra revoir sa copie de Crêt-Meuron. Pour Chaumont, nous sommes momentanément dans le flou mais tout reste possible. Les opposants seront désormais vigilants. La mise à l'enquête publique déclenchera la grande bataille. A partir de là, les choses deviendront plus sérieuses et le ton changera certainement. En 1999, le Conseil général de Neuchâtel a débloqué 50'000.- pour l'étude

du projet. Le 29 mars 2004, il a accepté, dans un crédit global, 8,8 millions pour la réalisation des éoliennes de Chaumont. Les contribuables opposants, eux, n'ont pas un sou. Comme cadeau, ils recevront des éoliennes sous le nez puis la possibilité de mettre la main au porte-monnaie pour se

défendre. N'ayons pas peur des mots, il est bien possible que tout cela finisse par de sérieuses dissensions. L'avenir nous le dira mais la nervosité est déjà perceptible à Chaumont, particulièrement dans la région concernée.

Pierre Pfund

UN « SPEEDY » AU SIGNAL

La route du Signal est réputée pour sa sinuosité et ses nids de poules ... il n'empêche qu'il arrive parfois à certains chauffeurs « un peu chauffards » de l'emprunter de manière plus que téméraire. Ce qui a poussé un riverain à demander à la police de la Ville à ce qu'un appareil de mesure de la vitesse (appelé « Speedy ») soit installé sur la partie pentue de cette rue pas bien large, par souci de sécurité vis-à-vis des enfants, promeneurs et autres animaux.

Il y eut deux périodes d'installation. La première du 27 juillet au 16 août dans le sens de la montée et du 16 au 21 août à la descente. Les résultats ont été les suivants : Les vingt premiers jours, 1621 véhicules ont été recensés à la montée. 1616 d'entre eux circulaient à moins de 50 km/h et les 5 autres avaient une vitesse allant de 51 à 63 km/h. Donc beaucoup trop vite pour l'endroit. La vitesse moyenne s'est révélée être de 35 km/h.

En ce qui concerne le passage à la descente, durant les cinq jours où le Speedy a fonctionné, 742 véhicules ont été dénombrés. Sur ce dernier chiffre, 2 véhicules circulaient entre 51 et 53 km/h. Quant aux autres véhicules, ils ont été enregistrés à moins de 50 km/h, représentant une moyenne de 34 km/h.

Bien qu'il s'agisse d'une forêt de chiffres, on peut constater que bon nombre d'usagers roulent en adaptant leur vitesse. Pour les autres, un effort reste à faire afin d'éviter l'inévitable et qu'il soit possible de cheminer en toute sécurité sur les chemins de Chaumont. Il serait dommage que d'autres restrictions doivent être prises juste pour quelques-uns qui ne respectent pas les règles !!! Depuis la rentrée scolaire, le Speedy a été installé à la hauteur du collège.

Pour conclure, la sécurité est l'affaire de tous. Profitons des moyens mis à disposition par la police de la Ville pour étalonner nos compteurs et soigner nos relations avec les piétons.

FÊTE DU 1^{er} AOÛT

Il est presque 11h30. Beaucoup sont déjà installés sous la tente pour échapper aux brèves, mais régulières bourrasques de pluie. D'autres cherchent encore à se parquer ou sont tout contents de saluer quelques amis, copains ou voisins qu'ils n'ont quasiment pas revus depuis une année.

Au nom du comité d'organisation, Blaise-Alain Junod prend la parole pour souhaiter à chacun la bienvenue, avant de céder la place à Monsieur Daniel Perdrizat, président de la Ville, qui relève que cette fête est si bien ancrée sur la montagne que l'on en oublie même de changer le nom de l'orateur du jour dans le journal local ! Il nous confie qu'il aime beaucoup venir se ressourcer à Chaumont. Après les remerciements sur l'accueil qui lui est fait, M. Perdrizat débute son discours en ne s'adressant pas uniquement aux citoyens - comme c'est la tradition, mais à toute personne présente sous la tente. Notre président relate la Coupe du Monde de football. Cette Coupe du Monde qui a rencontré un immense engouement populaire, les fans s'identifiant volontiers aux joueurs de l'équipe de Suisse qui, pourtant, ne portent pas tous un nom de chez nous. Autre personnalité, ambassadrice du Canton et de la Ville, la chanteuse Cindy, au passeport portugais et acclamée sans faire de différence, qu'elle soit suisse ou portugaise. Cette manière de s'extérioriser est un enrichissement. Lors de la Coupe du Monde, nombre de drapeaux ont fleuri aux balcons : le drapeau suisse et celui du pays d'origine des habitants. C'est ainsi qu'on remarque que l'appartenance n'est plus unique, mais qu'on a plusieurs origines. Nous pouvons être fiers de ces racines multiples. C'est un enrichissement pour nous et les cultures qui nous entourent, voire plus lointaines. Le choix du respect de l'autre, l'échange et la tolérance doivent primer sur l'égoïsme. Toutes ces raisons font qu'il faut balayer les projets sur l'asile en votation le 24 septembre prochain. Quand on voit que Cindy, si acclamée chez nous, mais qui n'a pas le droit de vote ... M Perdrizat termine son discours par « *quand on pourra dissocier nationalité et citoyenneté, je pourrai m'adresser à vous par ces mots : chers concitoyens, chères concitoyennes* ».

Le discours a été très applaudi et le vin offert par la Ville très apprécié.

Pour l'occasion, la tente avait été décorée de dessins faits par les élèves de l'école de Chaumont ; les textes sur le thème du 1^{er} août qui les accompagnaient étaient emprunts d'humour. On pouvait lire entre autres : "Le 1^{er} août est pour protéger la Suisse", "Le 1^{er} août c'est la fête de Neuchâtel", "Le 1^{er} août c'est la fête de la révolution"

ou encore "Le 1^{er} août c'est une fête sous la tente, le feu d'artifice en ville et le défilé des "idiots" (c'est où les hommes politiques neuchâtelois défilent): ah le 1^{er} août, c'est vraiment bien". C'est avec ce dernier dessin que Monsieur Perdrizat est reparti de Chaumont et ce souvenir trouvera certainement une place sur son bureau : voici une belle preuve d'humour et d'ouverture.

Après toutes ces idées notées par les élèves, le prof de Chaumont aura certainement consacré un moment à l'explication et la signification du 1^{er} août, si cher aux habitants de ce beau pays ...

Déjà, une odeur de risotto envahissait la tente, pour le plus grand bonheur des estomacs, mais la saucisse sèche, la soupe aux pois et les desserts "maison" de la Chomette ont également eu le succès escompté.



En fin d'après-midi, des tours en poney étaient offerts par le comité du 1^{er} août et, devant un nombreux public qui s'était à nouveau déplacé pour la soirée, le Giant Studio faisait sa démonstration de danse, avant que ne prenne le relais le groupe de rock « Le Breilan », qui a fait vibrer la tente.

Pendant ce temps, le souper était prêt à servir et les Älpler-Makkaroni étaient les bienvenus pour les estomacs vides.

Par contre, la déception est arrivée juste avant que les enfants ne se préparent pour leur cortège avec les lampions : bourrasques de vent et sécheresse du mois de juillet ont entraîné l'interdiction formelle de faire du feu à l'extérieur. Aucun lampion n'a brillé ce soir-là et le feu, préparé le matin même, n'aura pas réchauffé les alentours du terrain de foot, alors que par cette température fraîche, un peu de chaleur aurait été le bienvenu. Mais ce moment de déception fut-il sans doute vite passé ? et toutes et tous ont repris leurs conversations animées.



Il ne nous reste plus qu'à nous réjouir de la prochaine fête du 1^{er} août, en espérant un temps plus clément et un peu plus chaud, ainsi qu'à remercier les organisateurs pour leur engagement et l'organisation. C'était à nouveau un vrai succès mérité.

Daniel Wicki

FÊTE DE CHAUMONT

Chaumont ne semblait pas encore être sorti de sa dernière phase de sommeil ce samedi matin 19 août, que déjà du mouvement était perceptible du côté du terrain de football.

La tente avait été montée et emménagée par des volontaires. Aussi, fallait-il réceptionner la marchandise ainsi que ce bon nectar de chez nous qui est proposé lors de toute fête de la région.

Au fil de la matinée, tous les ingrédients étaient réunis pour que la journée soit une réussite et que vive la 3^{ème} Fête de Chaumont.

L'honneur était revenu à l'Amicale des Sapeurs-pompiers de débiter cette journée vers 10h30 avec une démonstration, en présence de la Protection Civile, qui s'est déplacée spécialement à cette occasion. Une fois de plus, cela valait la peine, car il y a toujours quelque chose d'intéressant à apprendre. Cette fois-ci, il s'agissait d'un accident de voiture avec une personne coincée sous le véhicule. La démonstration a montré qu'avec les moyens d'aujourd'hui, il est possible de soulever facilement un véhicule avec des coussins gonflables et un compresseur. Les explications en détails des différentes possibilités quant à l'utilisation des coussins ou autres matériels étaient impressionnantes, surtout quand on apprend que cela peut être utilisé pour soulever des plaques de béton lors d'effondrements de maisons suite à des tremblements de terre ou en temps de guerre. Quant au secours du « blessé », nous avons eu un exercice complet ; la manière de le manipuler et de le transporter lors de l'exercice a suscité de nombreuses questions, auxquelles les responsables ont répondu à

la satisfaction de tous les présents.



Après l'exercice, l'apéro a été offert par l'Amicale des Sapeurs-pompiers, qui enchaînait avec son traditionnel et succulent jambon à l'os et salade de pommes de terre.

Une petite brocante a été organisée en dernière minute par un membre du comité du Tennis Club qui exposait ses articles devant la tente.

Les portes du court de tennis étaient ouvertes pour les sportifs qui avaient envie de se défouler le temps d'une partie. L'animation du Ski-Club consistait à faire preuve d'habileté pour faire écrouler une pile de boîtes de conserves et ensuite se rendre

aux différents postes cachés dans les alentours de la fête.

Dans l'après-midi, le Topeka Ranch offrait ses tours en poney gratuits pour les enfants et durant toute la journée, la Pension la Chomette était prête à satisfaire "tous les becs à bonbons".

Le Chœur de Chaumont, qui assurait la cantine sous la tente durant l'après-midi, s'est regroupé pour chanter en ouverture de l'apéro du soir. En préambule, un appel aux personnes intéressées et aimant chanter a été lancé.

L'apéro, offert par la SIP, a été suivi par le souper pâtes et leurs sauces.



Du côté de la météo, on ne pouvait pas se plaindre cette année. Mais en début de soirée, un doute subsistait quand même: fallait-il évacuer la tente à cause de cette tempête qui avait été annoncée ? Mais heureusement, les vents - malgré tout assez violents à un certain moment - se sont dirigés vers une autre direction, ce qui a permis à cette journée festive de se terminer comme elle avait commencé : dans la bonne humeur.

Daniel Wicki

PAROISSE

JEÛNE FÉDÉRAL

dimanche du Jeûne Fédéral 17 septembre 2006 à 10h30
Culte paroissial à l'Ermitage en plein air

CULTES À LA CHAPELLE

dimanche 24 septembre 2006 à 11h15
dimanche 15 octobre 2006 à 11h15
dimanche 19 novembre 2006 à 11h15
dimanche 17 décembre 2006 à 11h15

CULTES À LA CHOMETTE

mardi 3 octobre 2006 à 14h30
mardi 14 novembre 2006 à 14h30
mardi 12 décembre à 14h30

NOËL

24 décembre 2006 Culte de la nuit de Noël à 23h00 à la Collégiale et à Serrières

25 décembre 2006 Culte de Noël à 10h00 au Temple de la Coudre

DÉCÈS

Toute notre sympathie aux familles de
Mme Simone Gutknecht, Mme Mary-Madeleine Michaud qui résidait à la Chomette et Mme Huldy Bachmann